DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE GRAND QUEVILLY
CONSEILD'ADMINISTRATION DU 05 NOVEMBRE 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 2 novembre 2026
PRÉSENTS : Nicolas ROULY, Carole ARSENE, Isabelle BÉRENGER, Danielle BOUTOUTE, Nicolas BRELEUR, Sébastien DE WILDE, Carol DUBOIS, Loïc DUBREIL, Claudine GUEZENNEC, Pierre-Edourard MAGNAN, Sylvie RIDEL, Lionel THARREAU,
ABSENTS EXCUSÉS : Mathéo DE SOUZA, Julien FRILLAY, Quentin THIROT
ABSENTS EXCUSÉS AYANT REMIS UN POUVOIR : Angélique BAILLEUL à Pierre-Edouard MAGNAN, Yazid LOUE à Nicolas BRELEUR
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nicolas BRELEUR, assisté de Stéphanie DE ALMEIDA, Responsable du service Coordination Administrative et Financière

Nombre d'administrateurs : 17
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 14 (dont 2 pouvoirs)

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION UNISCITÉ NORMANDIE

Le Conseil d'Administration,

- Ayant entendu le rapport de Monsieur Nicolas ROULY, Président,

VU :

- Le Code de l'Action Sociale et des Familles,
- La délibération du 16 février 2026 relative au budget principal 2026,
- La demande de subvention du 4 août 2026 formulée par l'association au titre de l'année 2026

CONSIDÉRANT :

- Que le soutien aux associations favorise et renforce l'action du CCAS,
- Que le CCAS fait appel à Unis-cité Normandie pour assurer des visites à domicile auprès des séniors isolés et que des animations sont assurées de manière régulière dans les espaces séniors (tournois de jeux vidéo, jeux de société, lecture…) pour favoriser le lien social,
- Que les jeunes interviennent également pour aider à la distribution des cadeaux de fin d'année et assurer l'accueil lors des banquets des séniors,
- Que le CCAS subventionne cette association qui œuvre pour les Grand-Quevillais et qu'il souhaite poursuivre son soutien financier,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

A l'unanimité :

- Autorise le versement d'une subvention de 2 500 € à Unis-Cité Normandie au titre de l'année 2026,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour extrait conforme.

POUR LE PRÉSIDENT
La Vice-Présidente,
Carol DUBOIS

Signé electroniquement par
Carol DUBOIS
Le 9 novembre 2026

VILLE DE GRANDQUEVILLY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.

Accusé de réception en préfecture
076-267600625-20261105-12-11-2026-11-DE
Date de réception préfecture : 12/11/2026